

A Vitry, que faisons-nous ?

Le service d'assainissement du territoire Grand-Orly Seine Bièvre

pilote deux campagnes de dératisation annuelles sur le réseau d'égouts du territoire et peut ponctuellement programmer des opérations ciblées.

Le Service Environnement

Intervient dans les bâtiments communaux, les espaces verts gérés par la ville et sur le domaine public.

Ces opérations ont une efficacité renforcée si elles sont relayées, dans le même temps, au niveau des propriétés privées.

Un arrêté municipal est pris chaque année prescrivant la dératisation des parcelles privées entre le 15 mars et le 15 mai.

Plus d'informations

Service Environnement

01.46.82.84.04
2 avenue Youri Gagarine
94400 Vitry Sur Seine

Courriel :
environnement@mairie-vitry94.fr

vitry-sur-seine 

Comment lutter contre la prolifération des rats



vitry-sur-seine 

A savoir

Le rat brun (*rattus norvegicus*), également appelé rat d'égout ou surmulot, est un rongeur avec un sens de l'odorat très développé. Il se nourrit de tout type de nourriture et a une grande capacité d'adaptation à différents milieux.

La gestion des populations de rats est un enjeu de santé publique car les rongeurs sont vecteurs de nombreuses maladies et souillent les denrées alimentaires. Ils occasionnent des dégradations sur le bâti et les installations électriques.

SES BESOINS ESSENTIELS :

- Un point d'eau
- De la nourriture
- Un lieu de nidification (terriers, égouts,...)

La lutte préventive et curative va consister à supprimer l'un de ces facteurs (privations de nourriture, d'eau et prévention contre l'intrusion)

Et moi que dois-je faire ?

Supprimer l'accès à la nourriture

Eviter l'accès aux déchets

Ne pas jeter d'ordures au sol

Les ordures ménagères doivent être enfermées dans des sacs et jetés dans des poubelles avec couvercles fermés.

Eviter l'accès à la nourriture pour animaux

Ne pas laisser trainer de la nourriture, des gamelles pleines ou des graines à oiseaux à l'extérieur.

La nourriture pour chat contient une vitamine K1 ayant un effet immunisant chez le rat face aux produits raticides, empêchant ainsi ces derniers d'agir.

Supprimer l'accès à l'eau

Vérifier que votre robinet extérieur ne goutte pas

Éliminer les éventuels points d'eaux stagnantes dans le jardin.

Prévenir les intrusions

Rechercher les endroits par lesquels le rat pourrait entrer, surtout à proximité de la nourriture et mettre en place des obstacles (grillage métallique, ciment,...) pour en limiter l'accès.

Règlementation

Le Règlement Sanitaire Départemental indique dans son article 119, que les PROPRIÉTAIRES d'immeubles ou établissements privés doivent prendre toutes les mesures pour éviter l'introduction des rongeurs et tenir constamment en bon état d'entretien les dispositifs de protection ainsi mis en place.

Ils doivent, conjointement avec les locataires ou occupants, vérifier périodiquement si les caves, cours, égouts particuliers, entrepôts, locaux commerciaux, locaux à poubelles, logements des animaux domestiques, etc., ne sont pas envahis par ces nuisibles et faire évacuer tous dépôts de débris et déchets susceptibles de les attirer.

Lorsque la présence de rongeurs est constatée, les personnes visées aux alinéas ci-dessus sont tenues de prendre, sans délai, les mesures prescrites par l'autorité sanitaire en vue d'en assurer la destruction et l'éloignement. La même obligation s'impose lors de la démolition des immeubles ainsi que sur des chantiers de construction.